

École Saint-Fabien



6500, av. de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Site Internet : www.csdm.qc.ca/st-fabien

Conseil d'établissement
École St-Fabien
Le mardi 13 Février 2018

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2017-2018, du 13 Février au salon du personnel.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Josie Vincent, enseignante - présente
Manon Boisvert, enseignante – présente
Wafia Derbal, SDG - présente

Benôit Ménard SDG – présent
Sylviane Cloutier, enseignante - présente
Julie Sabourin, enseignante – présente
Fabienne Groslier-Cauchy, directrice par intérim – présente
Jérôme Lamontagne, directeur adjoint – présent

Parents

Mely Cung, membre – présente
Pierre Paquette, président - présent
Amélie Saint-Pierre, vice-présidente – présente
Sinarith Heng, membre – présent
Jn-Rony Vincent, membre – présent
Sébastien Veillet, membre – présent
Représentante de la communauté
Julie Hornez, directrice par intérim Loisirs – présente
Commissaire scolaire
Léo Lavoie

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18h35

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par Mme Groslier-Cauchy et M. Paquette est proposé par M. Sébastien Veillet, appuyé par Mme Josie Vincent.

Adopté à l'unanimité

3. Tirage d'un secrétaire d'assemblée

M. Jn-Rony Vincent s'est proposé pour écrire le compte-rendu de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2017

Mme Julie Sabourin propose l'adoption du procès-verbal et Mme Mely Cung a appuyé la proposition.

Adopté à l'unanimité

5. Présentation de M. Jérôme Lamontagne, directeur adjoint
 - a. 7 années d'expérience comme directeur adjoint, plus dans l'ouest de l'île
 - b. 5 années d'expérience comme conseiller pédagogique

6. Suivis au procès-verbal du 19 décembre 2017
 - a. Courriel envoyé en lien aux frais de 1,00\$ par Merenda sur les paiements via PayPal. La direction a transféré le dossier au service juridique de la CSDM. Nous avons la confirmation que ces frais vont à l'encontre de l'article 224C relatif à la loi sur la protection du consommateur. Merenda (le service traiteur) a pris des mesures pour corriger la situation. Un communiqué sera envoyé aux parents.

 - b. Le budget de 50\$ de l'OPP appartient à l'OPP. Concernant la façon de procéder, l'OPP peut effectuer des dépenses à hauteur de 50\$ sans aucune demande d'autorisation, puis réclamer la somme sur présentation reçus d'achat.

7. Sujets d'approbation

Approbation de 3 nouvelles sorties éducatives (Référence : document soumis durant l'assemblée)

 - a. **Sortie 1**

Lieu : Centre des Sciences de Montréal
Date : 19 Mars 2018
Groupe : 33-43
Coût total incluant les taxes : 437\$
Méthode de transport : Metro
Aucuns frais à verser par les élèves (sortie payée par le marché de Noël et programme école inclusive)

 - b. **Sortie 2**

Lieu : Stade olympique de Montréal
Date : 8 Juin 2018
Groupe : 3^e, 4^e et 5^e années
Coût total incluant les taxes : inconnu
Méthode de transport : Transport en commun
Contribution par élève : 3,30\$
Description de l'activité : Ateliers d'initiation aux sports olympiques et paralympiques en compagnie d'athlètes de haut niveau pour les élèves de 9 à 17 ans

 - c. **Sortie 3 :**

Lieu : Vieux-Port de Montréal
Date : 8 Juin 2018
Groupe : 51
Méthode de transport : Metro
Coût de l'activité par élève incluant les taxes : \$ 3,30\$

L'approbation des trois sorties a été proposée par Mme Amélie Saint-Pierre et appuyée par Mme Julie Sabourin. Les 3 sorties ont été approuvées. Mais des clarifications sont nécessaires concernant les heures de départ.

8. Sujets d'information

a. Inscriptions 18-19

Bilan des inscriptions du 22 janvier au 9 février 2018 :

- **460 élèves sans les élèves déplacés à Guillaume-Couture** – 478 élèves avec le retour des élèves déplacés à Guillaume-Couture en 2017-2018.
Il y a 17 élèves inscrits en maternelle en 2018-2019 pour lesquels il manque présentement un local dans l'école Saint-Fabien.
- Déclaration de clientèle de l'année scolaire 2017-2018 : **458 élèves** après le déplacement des élèves à Guillaume-Couture.

b. Q.E.S (Questionnaire sur l'environnement socio-éducatif) – 18 décembre 2017

Bilan de participation :

- Garçons de 4^e, 5^e et 6^e : 95
- Filles de 4^e, 5^e et 6^e : 79
- Membres du personnel : 35
- Total participants : 209

Le Q.E.S. est un questionnaire conçu par des chercheurs de l'UdeM (Université de Montréal) et cible uniquement les élèves des 4^e, 5^e et 6^e années ainsi que les membres du personnel de l'école. Ce questionnaire mesure le climat scolaire, les pratiques éducatives, les problèmes scolaires et sociaux. Les participants pouvaient aussi produire des commentaires anonymes et confidentiels dont la direction de l'École Saint-Fabien a pris connaissance. Madame André Duval, consultante a été engagée par les services éducatifs de faire l'analyse des résultats et de les présenter à l'équipe-école.

Nos forces :

- Très bonne connaissance de l'école
- Très bon climat relationnel :
 - Élève \leftrightarrow élève
 - Élève \leftrightarrow Membre du personnel
 - Membre du personnel \leftrightarrow Membre du personnel
- Climat sécuritaire : tous les lieux de travail à l'école Saint-Fabien sont sécuritaires
- Manifestations mineures : Peu de cas ou pas.
- Manifestations majeures : Peu de cas ou pas
- Système d'encadrement positif : Les règles sont là et sont appliquées.

Bémol : Il faut quand même améliorer nos pratiques pour répondre au besoin de sécurité des élèves.

Nos vulnérabilités :

- Les insultes entre élèves : c'est un problème généralisé au niveau du Québec.
- Les agressions physiques : cependant l'analyse recommande de revoir notre compréhension des agressions physiques afin de dégager une vision commune.
 - Les moments où se produisent les agressions physiques : Les heures du dîner et les heures de récréation.

Les résultats ont été présentés à tous les membres du personnel. Dans la semaine du 26 février 2018, les résultats du QES seront aussi présentés aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année.

Concernant le plan de lutte, deux vulnérabilités ont été retenues par l'équipe-école : les insultes et les agressions physiques. Ce plan de lutte est en phase d'élaboration, la cible, les moyens seront élaborés par le comité en charge. Le plan de lutte devrait être prêt d'ici le mois de juin 2018 et présenté au conseil d'établissement.

La direction souligne aussi que le SPVM a signé une entente avec la CSDM dans le but d'organiser des activités/des ateliers de prévention contre l'intimidation.

c.- Politique de réussite éducative, projet d'engagement vers la réussite éducative (PVER) et projet éducatif de l'école

Selon la loi 105, le Conseil d'établissement (CE) sera de plus en plus impliqué notamment dans l'élaboration du portrait de l'école pour définir le projet éducatif de cette dernière. Dès que le PVER de la commission scolaire aura été réalisé, l'équipe-école entamera le début de ses travaux (avril – mai 2018). Le conseil d'établissement sera également mis à contribution.

A l'école, le projet éducatif sera piloté par le comité pédagogique.

d.- Travaux-école

Début : Le vendredi 2 mars (déménagement des bureaux) et pendant la semaine de relâche.

Ces travaux incluent :

- L'aménagement partiel du bureau de Monsieur Lamontagne
- L'aménagement du bureau des professionnelles (annexé au gymnase) pour créer un espace confidentiel de suivi avec les élèves. Tous les protocoles reliés au programme de la qualité de l'air seront appliqués.
- L'installation de cloisons au bout de chaque corridor

Remarque : Loisirs Saint-Fabien devrait envisager l'annulation de ses activités à l'école Saint-Fabien à cause des travaux d'aménagement, s'il y a lieu.

9. Sujet de consultation

Proposition de résolution du Conseil d'établissement (CE) pour les achats de ressources éducatives numériques 17-18 avec le budget remis par les Loisirs Saint-Fabien pour le projet d'aide aux devoirs non réalisé. Montant retourné par Loisirs Saint-Fabien : 3358 \$ et affecté au fonds 4.

L'objectif de la résolution est d'autoriser le transfert des 3358 \$ du fonds 4 vers le fonds 9 pour payer les dépenses qui avaient initialement engagées pour l'achat de ressources éducatives numériques dans le fonds 6.

Il est résolu de transférer du fonds 4 au fonds 9 la somme de 3358 \$ pour couvrir les dépenses encourues pour l'achat des ressources éducatives numériques de l'école Saint-Fabien.

La résolution est proposée par Mme Julie Sabourin et appuyée par Sébastien Veillet.

Résolution adoptée à l'unanimité

10. Période réservée au public

Mme Amélie Saint-Pierre a exprimé notre préoccupation à tous concernant le problème de surpopulation.

- 1) Proposition de suivi du dossier de la surpopulation à tous les CE.
- 2) Une lettre adressée à Madame Harel-Bourdon, Directrice de la CSDM, est en rédaction dans le but d'exposer les conséquences de la surpopulation et de proposer des pistes de solution.

11. Parole au commissaire, M. Léo Lavoie, sur la surpopulation scolaire

M. Lavoie nous conseille d'aller consulter la LIP (Loi sur l'instruction publique) afin d'avoir plus de leviers pour revendiquer des actions de réponse à la surpopulation. Suite à une question de Monsieur Paquette, M. Lavoie estime aussi que ce serait une bonne idée d'impliquer le maire d'arrondissement.

Rencontre prévue le 26 février 2018, entre la CSDM et les parties prenantes suivantes pour discuter/brainstormer des pistes de solutions :

- Tous les présidents des OPP et tous les présidents des CE
- Remarque : Le grand public ne pourra pas assister à cette rencontre malheureusement.

- Objectif de cette rencontre :
 - Analyser toutes les options, pour voir celles qui sont légalement possibles et celles qui ne le sont pas.
 - Prioriser les solutions permettant de déplacer les enfants.
- Les meilleures options et décisions retenues seront mises en œuvre le plus tôt possible après la rencontre du 26 février 2018.

Selon une étude démographique, la CSDM devrait recevoir environ 1800 nouveaux élèves dont 800 dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga.

Concernant les préfabriqués, M. Lavoie nous informe que :

- Des préfabriqués ont déjà été commandés.
- L'option des préfabriqués n'est pour le moment pas envisagée pour l'École Saint-Fabien.
- La structure de l'École Saint-Fabien ne permet pas d'avoir un 3^e étage.
- Les préfabriqués constituent une mesure transitoire en attendant la construction de nouvelles écoles si des terrains sont disponibles :
 - Meilleur scénario : 2 années à utiliser des préfabriqués
 - Pire scénario : 5 années à utiliser des préfabriqués

Remarque : Lors de la prochaine réunion de CE au mois de mars 2018, nous devons faire le point sur la rencontre du 26 février 2018.

12. Varia

Aucun

Levée de l'assemblée à 20h25.

Pierre Paquette
Président / Présidente du CÉ

Fabienne Groslier-Cauchy
Directrice par intérim